

[Text]

I know the government caucus members do not see the committee business as being structured like the opposition and the government, that it is supposed to be, as you said at the beginning. . . With all due respect, I find some conflict with your opening remarks and your subsequent position, and I do respect it. I would like to try to persuade you, if I could, to the first opening remarks.

Mrs. Finestone: I meant those opening remarks, Mr. Chairman. I do not withdraw them.

I guess it is because we have done 16 reports, and when you have done 16 reports, most of them thick tomes that are probably gathering lots of dust on the shelves of lots of places. . . But there was a lot of effort and energy put into those reports. They were unanimous reports, every one of them, with one or two minor hitches. But I tell you, you study for a year and then you are starting to do that kind of thing—that is what I meant.

It had nothing to do with investigation of witnesses, and I would say to you again, both the chair and Marie, that we might look at something. When you are working with witnesses to a bill or to a policy statement that is a memorandum of understanding of the government, that is one thing. When you are doing some investigative work on the part of the total committee, as we did in the first report of copyright before we did our second study of the copyright bill and we did a study of the Broadcasting Act, in those cases there is not the same differentiation. There the whole committee is looking for answers. It is not the same. There I had a very different approach.

The Chairman: Trust the chairman.

Mrs. Finestone: We all took turns as first questioners. There were no first questioners per se. We all sat on the same side of the table. There was no division of party people. Whoever was in the first seat started the questioning and then in the second round, the person in the second seat started the questioning.

It was a dog's breakfast, is that what you just said?

Mrs. Gibeau: That is what I said.

Mrs. Finestone: But it is two separate things, Marie. You are mixing it up.

Mme Gibeau: Non, je ne mêle pas tout. Je ne pense pas que ce soit utile pour qui que ce soit. Elle veut s'en aller, vous voulez vous en aller et je veux m'en aller. Je faisais une différence entre des questions ordinaires, quand nous, comme *back-benchers*, on essaie d'obtenir de l'information pour faire des recommandations judicieuses sur des projets de loi. Cela, c'est une chose. L'autre chose, c'est le budget principal et la comparation du ministre. Quand le ministre vient ou

[Translation]

Je sais que les membres de la majorité estiment que le fonctionnement des comités ne doit pas être fondé sur des rapports de force entre opposition et majorité, mais plutôt, comme vous le disiez au début de la réunion. . . Et sauf votre respect, je trouve une certaine contradiction entre vos premiers propos et la position que vous semblez avoir adoptée par la suite, bien que je la respecte. J'aimerais essayer de vous persuader du bien-fondé de vos remarques initiales.

Mme Finestone: Elles étaient tout à fait sincères, monsieur le président, et je ne les retire aucunement.

Mais rappelez-vous que nous avons déjà préparé 16 rapports, et une fois qu'on a fait 16 rapports, dont la plupart sont très volumineux et sont en train de se couvrir de poussière sur une étagère quelque part. . . Disons que nous avons consacré beaucoup d'effort et d'énergie à leur préparation. Ils ont été des rapports unanimes malgré quelques petits problèmes de temps en temps. Quand on a étudié une question pendant toute une année, il se crée un certain esprit de collaboration—voilà ce que je voulais dire.

Mais cela n'a rien à voir avec l'interrogation des témoins; encore une fois—et cette remarque s'adresse à la fois au président et à Marie—nous pourrions peut-être envisager une approche différente selon la situation. Interroger des témoins au sujet d'un projet de loi ou d'un énoncé de politique préparé par le gouvernement, c'est une chose, mais approfondir une question sur une plus longue échéance, comme nous l'avons fait en préparant notre premier rapport sur le droit d'auteur avant de procéder à une deuxième étude du projet de loi sur le droit d'auteur, et comme nous l'avons fait pour la Loi sur la radiodiffusion, c'est tout à fait différent. Dans ces cas-là, l'ensemble du comité cherche des solutions. La situation n'est tout simplement pas la même. Là j'ai adopté une approche tout à fait différente.

Le président: Je vous demande de faire confiance au président.

Mme Finestone: Dans ces situations-là, nous avons tous, à tour de rôle, été les premiers intervenants. Il n'y avait pas d'ordre de priorité en tant que tel. Nous étions tous autour de la même table plutôt que d'être regroupés selon nos allégeances politiques. La personne assise au premier fauteuil était le premier intervenant et, lors du deuxième tour, la personne assise au deuxième fauteuil prenait la parole en premier.

Vous dites que c'était un peu n'importe quoi? C'est ce que vous avez dit?

Mme Gibeau: Oui, exactement.

Mme Finestone: Peut-être, mais il s'agit de deux situations bien distinctes, Marie. Il ne faut pas confondre les deux.

Mrs. Gibeau: No, I am not mixing them up. I do not think it is particularly useful for anybody. She wants to leave, you want to leave and so do I. I was simply distinguishing between ordinary questions that we, as backbenchers, put to witnesses in order to get information that will help us make appropriate recommendations regarding legislation. That is one thing. The other thing is consideration of the estimates and appearances by ministers. When the minister is appearing